

Alençon, le 15 avril 2024

Affaire suivie par Romain Bonneric

mail : romain.bonneric@ars.sante.fr

tél : 07 61 16 19 41

MONSIEUR LE MAIRE
COMMUNE VAL-AU-PERCHE
MAIRIE

61260 VAL-AU-PERCHE

PSV - Type d'eau T1 **Affichage obligatoire sur des panneaux visibles des usagers en Mairie**

Ces analyses sont consultables sur <http://www.eaupotable.sante.gouv.fr>

SIAEP DU BASSIN DE L'HUISNE

Prélèvement 00143044
Unité de gestion 0221 SIAEP DU BASSIN DE L'HUISNE
Installation TTP 000719 STATION COSTIERS
Point de surveillance P 0000000865 SORT.STATION COSTIERS
Localisation exacte ROBINET SORTIE BACHE
Commune VAL-AU-PERCHE

Prélevé le : mardi 02 avril 2024 à 10h36
par : CHRISTOPHE ALLOY (LABORATOIRE)
Type visite : P2

Mesures de terrain

Résultats	Limite de qualité		Référence de qualité	
	inférieure	supérieure	inférieure	supérieure

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABEO ORNE
Type de l'analyse : METC1

6102
Code SISE de l'analyse : 00150445

Référence laboratoire : O.2024.5736-3-1

Résultats	Limite de qualité		référence de qualité	
	inférieure	supérieure	inférieure	supérieure

MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE

	Résultats	Limite de qualité	référence de qualité
		inférieure	supérieure
Chlorothalonil-4-hydroxy	<0,020 µg/L		0,10
Chlorothalonil R417888	0,022 µg/L		0,10
Terbutylazine métabolite LM6	<0,020 µg/L		0,10

MÉTABOLITES PERTINENTS

	Résultats	Limite de qualité	référence de qualité
		inférieure	supérieure
Chlorothalonil R471811	0,562 µg/L		0,10

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00143044)

Eau d'alimentation non conforme aux exigences de qualité fixées pour le "chlorothalonil R471811". La concentration mesurée dans le cadre du contrôle renforcé est inférieure à la valeur sanitaire transitoire définie par précaution par le ministère de la santé. L'eau peut être consommée sans restriction d'usage.

le Technicien Sanitaire
et de Sécurité Sanitaire
Romain BONNERIC